

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1058

19 octobre 2005

SOMMAIRE

ABS Parkhaus Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette	50783	EPS Holding S.A., Luxembourg	50741
ABS Parkhaus Luxembourg S.A., Esch-sur-Alzette	50783	Eurostaim S.A., Esch-sur-Alzette	50783
ACP Auto-Carosserie et Peinture, S.à r.l., Bettembourg	50763	Eurostaim S.A., Esch-sur-Alzette	50783
ACP Center, S.à r.l., Strassen	50763	Eurostaim S.A., Esch-sur-Alzette	50783
ACP Occasions, S.à r.l., Bettembourg	50762	Euroturistica Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	50745
Acuazahara (Luxembourg) S.A., Luxembourg	50782	FEJ DB, S.à r.l., Luxembourg	50754
Acuazahara (Luxembourg) S.A., Luxembourg	50782	FEJ DB, S.à r.l., Luxembourg	50755
Agiv Holding S.A., Luxembourg	50742	Fëlsberg Promotions, S.à r.l., Rodange	50777
Airport-Energy S.A., Senningerberg	50741	Feras A.G., Luxembourg	50784
Albatros Performance Management S.A., Luxembourg	50745	Feras A.G., Luxembourg	50784
Albatros Performance, Sicav, Luxembourg	50746	Feras A.G., Luxembourg	50784
Altae Internacional Sicav	50747	Feras A.G., Luxembourg	50784
Association pour la promotion des activités pédagogiques, scientifiques et culturelles à Dudelange, A.s.b.l, Dudelange	50765	Fibor S.A., Luxembourg	50751
Banque Corluy Luxembourg S.A., Strassen	50745	Finconex S.A., Luxembourg	50744
BK Entreprises S.A., Luxembourg	50753	Flintstone S.A., Luxembourg	50748
Blackbird, S.à r.l., Luxembourg	50738	GECGE Kosik Investors, S.à r.l., Munsbach	50764
C.B. Fleet Luxembourg, S.à r.l., Munsbach	50753	GECGE Wisniowy F Investors, S.à r.l., Munsbach	50763
C.I.C.A.C., Compagnie Internationale des Céréales Aliments Composés et Dérivés S.A.H., Luxembourg	50750	General Re - Reinsurance & Investment, S.à r.l., Luxembourg	50781
Cameleon Luxembourg, A.s.b.l., Filsdorf	50742	Gloria, S.à r.l., Luxembourg	50764
Camelia A.G., Luxembourg	50738	GMI - Conseils en Valeurs Mobilières Internationales S.A., Luxembourg	50774
Carins S.A., Luxembourg	50763	GMS Participation, S.à r.l., Luxembourg	50755
Centaur International Holdings S.A., Luxembourg	50774	Green S.A.H., Luxembourg	50780
Ceratizit Luxembourg, S.à r.l., Mamer	50753	GST Diamond Abrasives S.A., Luxembourg	50775
Charles Square Finance Company, S.à r.l., Munsbach	50759	Haliotis Investments S.A., Luxembourg	50740
Chichicastenango Holding S.A., Luxembourg	50753	Happy Day - Convention Organization S.A., Luxembourg	50778
Coble.Com S.A., Luxembourg	50740	Harcos Gestion Immobilière S.A., Luxembourg	50781
Complex Venture S.A., Garnich	50744	Heaven Technologies S.A., Luxembourg-Kirchberg	50746
Cothean Luxembourg, S.à r.l., Munsbach	50767	Heler S.A. - Soparfi, Luxembourg	50739
Covelux, S.à r.l., Bofferdange	50759	Immobilier Macedo, S.à r.l., Bissen	50752
Distributrade Holding S.A., Luxembourg	50781	Immobra (Luxembourg) S.A., Luxembourg	50758
EB Trading S.A., Luxembourg	50759	Immomil S.A., Luxembourg-Kirchberg	50746
Eclecta S.A., Luxembourg	50758	Imoinvest Partners S.A., Luxembourg	50739
Ecripart Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	50744	IND Invest S.A.H., Luxembourg	50764
		ING Investment Management Luxembourg S.A., Luxembourg	50773

ING Private Capital Management S.A., Luxembourg	50774	PREF Finance Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg .	50747
Jaspe S.A., Luxembourg-Kirchberg	50770	ProLogis France XXXVIII, S.à r.l., Luxembourg ..	50752
Kodiak S.A., Biver	50764	ProLogis Germany XIX, S.à r.l., Luxembourg	50752
Lanthex Holding S.A., Luxembourg	50776	ProLogis Italy II, S.à r.l., Luxembourg	50752
Laryana S.A., Luxembourg	50758	ProLogis Italy IV, S.à r.l., Luxembourg	50748
Leather Fashion Group S.A., Luxembourg-Kirchberg	50746	ProLogis Italy, S.à r.l., Luxembourg	50770
LLH S.A., Luxembourg-Kirchberg	50747	Pur Sang Investissement S.A., Luxembourg	50739
Location Werner Esch, S.à r.l., Foetz	50777	Rameau S.A., Luxembourg-Kirchberg	50748
Marchall, S.à r.l., Luxembourg	50750	Rastrip S.A., Luxembourg-Kirchberg	50749
Mateco Location de Nacelles S.A., Luxembourg ..	50759	Remagen Holding S.A., Luxembourg	50740
Mediapolis Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg	50747	Safrec Holding S.A., Larochette	50759
Mont Blanc Multi-Strategy Fund, Sicav, Luxembourg	50782	Simark International S.A., Luxembourg	50751
MSDW Equity Financing Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg	50773	Société d'Audit & de Révision, S.à r.l., Luxembourg	50771
New Tech Venture Capital Fund S.C.A., Luxembourg	50749	Société du Parking de la Piscine Olympique S.A., Luxembourg	50777
Noble Real Estate S.A., Luxembourg-Kirchberg ..	50748	Sofidra S.A., Luxembourg	50760
(La) Norma Ubic S.A., Larochette	50782	Star Investors S.A., Luxembourg-Kirchberg	50749
Nove Czech Investment Company, S.à r.l., Munsbach	50762	T.M. Fin S.A., Luxembourg	50776
Orchid, S.à r.l., Luxembourg	50742	Thagol, S.à r.l., Luxembourg	50751
OSI & G6 International S.A., Luxembourg	50765	TIAA Lux 2, S.à r.l., Luxembourg	50769
Pafin Participations S.A., Luxembourg	50770	TIAA Lux 2, S.à r.l., Luxembourg	50770
Platanus S.A., Luxembourg	50749	Tinska Real Estate S.A., Luxembourg-Kirchberg ..	50750
Port Bay S.A., Luxembourg	50773	Triton S.A., Luxembourg	50777
Port Bay S.A., Luxembourg	50774	Velar Holding S.A.	50763
		Verdugt Luxembourg S.A., Luxembourg	50741
		Vesper Sicav, Luxembourg	50765
		Virsisita S.A.H., Luxembourg	50780
		Virsisita S.A.H., Luxembourg	50781
		Waalfin Holding S.A., Luxembourg	50766

BLACKBIRD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 75.361.

Conseil d'Administration

INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'Assemblée Générale de l'Associé Unique, tenue au siège social de la Société, en date du 26 avril 2005, a décidé de continuer le mandat de INSINGER TRUST (LUXEMBOURG) S.A., pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE04069. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047612.3/850/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2005.

CAMELIA A.G., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 47.563.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale du 27 mai 2005

1) Sont nommés administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Maîtres Albert Wildgen, Pierre Metzler et François Brouxel, avocats demeurant à Luxembourg.

2) Est nommée commissaire aux comptes jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire AACO, S.à r.l., représentée par Monsieur Stéphane Weyders, réviseur d'entreprises, établi à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07816. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046231.3/280/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

IMOINVEST PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1017 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 93.904.

Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale tenue à Luxembourg le 2 mai 2005

1. L'Assemblée accepte les démissions de M. Raymond Goebel, Patrick Goebel et Johana Bodart en tant qu'administrateurs de la société ainsi que la démission de M. Raymond Goebel en tant qu'administrateur-délégué de la société.

Elle procède à la nomination d'un nouveau Conseil d'Administration comme suit:

Administrateur-délégué: M. Alain Lorang;

Administrateur: Mme Marie-Béatrice Wingerter;

Administrateur: M. Marc Tirel.

Les nouveaux administrateurs sont nommés pour une durée de cinq ans.

2. L'assemblée décide de révoquer le mandat de commissaire aux comptes de la société A.A.C.O., S.à r.l. et de nommer en remplacement pour une durée de cinq ans la S.à r.l. FIDU-CONCEPT.

3. L'Assemblée accepte la dénonciation du contrat de domiciliation actuel de la société et le transfert du siège social. De ce fait, le siège social de la société est transféré à partir du 2 mai 2005 du n° 7, rue d'Amsterdam, L-1126 Luxembourg au n° 2, rue des Dahlias, L-1017 Luxembourg.

4. L'Assemblée charge le Conseil d'Administration sortant de procéder à toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt et de publication.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour IMOINVEST PARTNERS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02567. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039396.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mai 2005.

HELER S.A., Société Anonyme - Soparfi.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 58.814.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 14 janvier 2005

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert-comptable, demeurant à Mamer qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HELER S.A., Société Anonyme - Soparfi

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03542. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040390.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

PUR SANG INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 78.630.

Il résulte d'une décision du conseil d'administration du 7 avril 2005 que:

- les administrateurs acceptent la démission de Denis Colin de ses fonctions d'administrateur;

- les administrateurs cooptent en remplacement la société EXCELIANCE S.A., de siège 310, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, et immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 83.412.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03873. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040581.3/1091/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

COBLE.COM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 73.241.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 avril 2005

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'administration:

M. André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, ayant sa résidence professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, président du conseil d'administration et administrateur-délégué,

M. Gérard Matheis, conseil économique, ayant sa résidence professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur-délégué,

M. Eric Magrini, conseil, ayant sa résidence professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Commissaire aux comptes:

La société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 29.501, avec siège à L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature d'un administrateur-délégué.

Luxembourg, le 2 mai 2005.

Pour COBLE.COM S.A.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2005, réf. LSO-BE02168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(039822.3/528/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mai 2005.

HALIOTIS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.361.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2005, réf. LSO-BE03924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Signatures.

(040472.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

REMAGEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 59.024.

Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mai 2005

L'assemblée constate que le mandat des Administrateurs et du Commissaire de Surveillance prendra fin à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

L'Assemblée décide à l'unanimité de réélire les administrateurs et le Commissaire de Surveillance pour une période de un an se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2006.

Sont réélus:

- Monsieur Frank Mosar, Sous-Directeur à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant à Ubersyren;

- Monsieur Joseph Delhay, Sous-Directeur à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant à Kayl;

- Monsieur Roland Werdel, Conseiller de Direction 1^{ère} classe à la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, demeurant à Contern.

Est réélue comme Commissaire de Surveillance Madame Doris Engel, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Soleuvre.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07328. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044514.3/1122/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

VERDUGT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31-33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 98.953.

Il résulte de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue en date du 18 mai 2005 à Luxembourg que les mandats des administrateurs suivants sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- Monsieur Stef Oostvogels, né le 21 avril 1962 à Bruxelles (Belgique), demeurant au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg;
- Monsieur Philip Prescott, né le 5 juillet 1968 à Liverpool (Royaume-Uni), demeurant au 111 Strand, Londres WC2R 0AG, Royaume-Uni;
- Madame Delphine Tempé, née le 15 février 1971 à Strasbourg (France), demeurant au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Le conseil d'Administration se compose dès lors de la manière suivante:

- Monsieur Stef Oostvogels;
- Monsieur Philip Prescott;
- Madame Delphine Tempé;
- Monsieur Gijsbert Cornelis Vuursten.

2. Il résulte de cette même assemblée que le mandat du commissaire aux comptes suivant est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2005:

- DELOITTE S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 mai 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE04095. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(040254.3/1035/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

EPS HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.
H. R. Luxemburg B 48.601.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung abgehalten am 30. Mai 2005 am Gesellschaftssitz

Die Mandatsniederlegung des Herrn Siegfried Zühlsdorff wird akzeptiert.

Herr Dieter Feustel, Dipl. -Betriebswirt, übernimmt das Amt als Verwaltungsrat und führt dieses bis zur ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2006 weiter. Herr Robert Langmantel wird zum Verwaltungsratsvorsitzenden bestellt und führt dieses Amt ebenfalls bis zur ordentlichen Generalversammlung 2006 weiter.

Luxemburg, den 30. Mai 2005.

Für die Versammlung

Unterschrift

Vorsitzender

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07935. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(044616.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

AIRPORT-ENERGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, Höhenhof.
R. C. Luxembourg B 101.895.

Constituée le 13 juillet 2004 suivant acte reçu par M^e Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, publié au Mémorial C n° 960 du 28 septembre 2004.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07372, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2005.

Pour AIRPORT-ENERGY S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(044744.3/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

ORCHID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 39.085.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.420.

Suite à la démission des gérants MONTEREY SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. le 2 mai 2005, l'associé unique HARMONIE S.A., avec Siège social: 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg a décidé de réduire le nombre des gérants de 4 à 2.

Au 4 mai 2005, le Conseil de gérance se compose désormais comme suit:

- Monsieur Nicolas Druz, administrateur de sociétés, 88, Taitam Reservoir Rd, Hong Kong Park View Tower 5, apt 0237, Hong Kong.

- Madame Shaw-Lan Wang, 555, Chungsiao E. Road, Sec 4, Taipei.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2005.

Pour ORCHID, S.à r.l.

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07608. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(044643.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

AGIV HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 18.669.

Résolution du 19 mai 2005

Le siège social de la société a été transféré de 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

Pour avis sincère et conforme

Pour AGIV HOLDING

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00099. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045129.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

CAMELEON LUXEMBOURG, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-5740 Filsdorf, 5, chemin d'Aspelt.
R. C. Luxembourg F 1.085.

STATUTS

Entre les soussignés:

1. Véronique Hoffeld (20 mai 1971), 5, chemin d'Aspelt L-5740 Filsdorf;
2. Laurence Ligier (25 novembre 1972), 67, rue Aristide Briand, F-92300 Levallois-Perret;
3. Aurélie Schenk (31 juillet 1979), 16, rue de la Boucherie L-1247 Luxembourg;
4. Claude Favre (22 septembre 1967), 5, chemin d'Aspelt L-5740 Filsdorf;
5. Sébastien Boito (20 juillet 1975), 16, rue de la Boucherie L-1247 Luxembourg;

il a été formé en date de ce jour, une association sans but lucratif, conformément à la loi du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif, telle qu'elle a été modifiée et dont la teneur des statuts est la suivante:

Art. 1^{er}. Dénomination. L'association sans but lucratif porte la dénomination CAMELEON LUXEMBOURG, A.s.b.l.

Art. 2. Siège. Le siège de l'association est établi à L-Luxembourg, 5, chemin d'Aspelt, L-5740 Filsdorf.

Art. 3. Durée et année sociale. L'association est constituée pour une durée illimitée.

L'année sociale de l'association commence chaque fois le 1^{er} avril et finit le 31 mars.

Pour l'année en cours, elle commence à ce jour.

Art. 4. Objet. L'association a pour objet:

* d'appuyer les initiatives de développement et de coopération humanitaire aux Philippines, en nouant des liens étroits avec les institutions bénéficiaires de son aide et en organisant dans la mesure de ses moyens des échanges culturels avec des ressortissants locaux;

* d'informer et de sensibiliser l'opinion publique en organisant des colloques, conférences et débats sur son activité;

* de réunir et d'affecter des fonds à des activités en vue de l'accomplissement de l'objet social;

* de collaborer avec d'autres associations et Organisations Non Gouvernementales poursuivant les mêmes objectifs.

L'association s'engage à poursuivre son action tant dans son pays d'origine que dans le pays bénéficiaire de son aide dans un esprit de stricte neutralité politique, idéologique et religieuse.

Art. 5. Membres. Le nombre minimum de membres est fixé à trois et le nombre maximum de membres est illimité. Toute personne physique ou morale peut devenir membre.

Tout candidat doit présenter sa demande au conseil d'administration, qui décidera par vote majoritaire simple des membres présents ou représentés, de l'admission du candidat.

Art. 6. Cotisation. La cotisation annuelle minimale des membres s'élève à 20,- EUR. Elle peut être modifiée sur simple décision de l'assemblée générale et sans passer par les modalités prévues pour les modifications des statuts, jusqu'à concurrence d'un montant maximum de 125,- EUR.

La cotisation est à payer dans le mois qui suit la demande de paiement faite par le conseil d'administration.

Art. 7. Dons. Les personnes désirant soutenir l'association peuvent faire des libéralités entre vifs et/ou testamentaires au profit de l'association en se conformant aux articles 16 et 17 de la loi du 21 avril 1928 modifiée.

Par leur don, ces personnes ne deviennent cependant pas membres.

Art. 8. Perte de la qualité de membre. La qualité de membre se perd:

* par la démission écrite adressée au conseil d'administration ou à un administrateur;

* par le non-paiement des cotisations, qui vaut démission de plein droit, s'il n'intervient pas dans un délai de 3 mois à partir d'un rappel de paiement envoyé par le conseil d'administration;

* par l'exclusion, à la suite d'agissements soit contraires à l'objet, soit préjudiciables au bon fonctionnement de l'association. Dans ce cas, le conseil d'administration peut provisoirement suspendre la qualité de membre jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se prononcera définitivement sur l'exclusion du membre.

Art. 9. Assemblée générale. L'assemblée générale annuelle aura lieu, dans un local et à une heure à déterminer par le conseil d'administration, soit le dernier vendredi du mois de mai, soit le premier vendredi du mois de juin.

L'assemblée générale se réunit chaque fois que le conseil d'administration le juge utile ou lorsqu'un cinquième des membres en fait la demande.

Le conseil d'administration convoque par écrit et au moins quinze jours à l'avance, les membres. Cette convocation peut être faite par e-mail.

L'ordre du jour doit être joint à chaque convocation.

Les membres peuvent se faire représenter à l'assemblée générale par un autre membre moyennant procuration écrite.

Chaque membre a une seule voix.

Les résolutions de l'assemblée générale sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés, sauf dans les cas où la loi en dispose autrement.

L'assemblée générale annuelle désigne chaque année deux membres comme réviseurs de caisse, chargés de vérifier les comptes soumis par le conseil d'administration à l'assemblée.

Le conseil d'administration est tenu de remettre les comptes aux réviseurs une semaine au moins avant l'assemblée générale.

Les résolutions sont portées à la connaissance des membres par lettre-circulaire, qui peut être envoyée par e-mail.

Art. 11. Conseil d'administration. L'association est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, élus par l'Assemblée Générale à la majorité des votes valablement émis.

Le nombre maximum des membres du conseil d'administration est fixé à 5.

Les administrateurs sont élus pour une durée de deux ans par. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Le conseil d'administration désigne entre ses membres et à la majorité simple un Président, un Vice-Président, un secrétaire et un trésorier.

Le conseil d'administration gère les affaires de l'association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix des membres présents. En cas de départage des voix, celle du Président est prépondérante. Les résolutions du conseil d'administration peuvent être prises par lettre circulaire et par voie d'e-mail.

Le conseil d'administration a, sous réserve des prérogatives expressément attribuées par la loi à l'assemblée générale, les pouvoirs les plus étendus pour engager l'association.

L'association est engagée à l'égard des tiers par les signatures conjointes de son Président et d'un des membres du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à l'un de ses membres ou même, sur autorisation spéciale de l'assemblée générale, à un tiers.

Le conseil d'administration soumet tous les ans à l'approbation de l'assemblée générale le compte de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de l'association l'exige.

Il se réunit sur convocation écrite de son Président ou de la majorité de ses membres, faite au moins huit jours avant la réunion.

Aucun membre du conseil d'administration n'est rémunéré.

Art. 12. Modifications des statuts. Les statuts seront modifiés conformément aux dispositions de la loi du 21 avril 1928 (articles 8 et 9).

Art. 13. Dissolution. La dissolution de l'association est régie par les articles 20 et 21 de la loi du 21 avril 1928.
En cas de dissolution de l'association, les fonds de l'association reviendront à une association poursuivant le même objet ou un objet similaire.

Art. 14. Divers. Pour tout ce qui n'est pas expressément dit dans les présents statuts, il est renvoyé à la loi du 21 avril 1928 modifiée.

Et de suite, les soussignés préqualifiés, fondateurs de l'association, se sont réunis en

Assemblée Générale

Et ont pris les résolutions suivantes:

Sont nommés membres du conseil d'administration pour la durée des deux premiers exercices:

1. Véronique Hoffeld (20 mai 1971), 5, chemin d'Aspelt, L-5740 Filsdorf.
2. Laurence Ligier (25 novembre 1972), 67, rue Aristide Briand, F-92300 Levallois-Perret.
3. Aurélie Schenk (31 juillet 1979), 16, rue de la Boucherie, L-1247 Luxembourg.
4. Claude Favre (22 septembre 1967), 5, chemin d'Aspelt, L-5740 Filsdorf.
5. Sébastien Boito (20 juillet 1975), 16, rue de la Boucherie, L-1247 Luxembourg.

Sur ce le conseil d'administration s'est réuni et a désigné:

Présidente: Véronique Hoffeld;

Vice-Présidente: Laurence Ligier;

Secrétaire: Aurélie Schenk;

Trésorier: Claude Favre.

Fait à Luxembourg en cinq originaux, chaque soussigné ayant reçu un exemplaire.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2005, réf. LSO-BE03655. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(040523.3/275/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2005.

COMPLEX VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8354 Garnich, 1, Cité Bourfeld.

R. C. Luxembourg B 88.168.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045726.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ECRIPART HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 72.642.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045727.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

FINCONEX, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.

R. C. Luxembourg B 41.720.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01067, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(045871.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 56.466.

Extrait de la résolution circulaire du Conseil d'Administration du 27 avril 2005

Le Conseil a décidé de nommer, sous réserve de l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Monsieur Koen Iserbyt, administrateur de société, en tant que Président du Conseil d'Administration de BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A.

Le Conseil a décidé de nommer, sous réserve de l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, en tant que représentant d'ABN AMRO BANK (LUXEMBOURG) S.A., Monsieur Antoine Baronnet, Managing Director, d'ABN AMRO LIFE S.A., comme membre du comité exécutif de BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A.

Le Conseil d'Administration reconnaît et confirme que le comité exécutif est maintenant composé de la manière suivante:

- Monsieur Antoine Baronnet;
- Madame Andrée Molitor;
- Monsieur Koenraad Van der Borght.

Le Conseil d'Administration a reçu la demande de l'unique actionnaire de BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A., aux fins d'ajourner l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de BANQUE CORLUY LUXEMBOURG S.A. jusqu'au 9 mai 2005. Conformément à l'article 67 de la loi sur les sociétés commerciales de 1915, le Conseil d'Administration a ajourné l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle tel que demandé.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 1^{er} juin 2005.

A. Molitor / K. Van der Borght
Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(045444.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ALBATROS PERFORMANCE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 53.606.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2005

En date du 4 mai 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de réélire Monsieur Antoine Gilson De Rouvieux, Monsieur Bruno Gausson et Maître Pierre Delandmeter en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2006;
- de réélire la FIDUCIAIRE MORIS & SCHEIWEN, en qualité de Commissaire aux Comptes pour un mandat d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2006.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05602. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045728.3/1024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

EUROTURISTICA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 35.114.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045729.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

HEAVEN TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 70.028.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045730.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

IMMOMIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 104.417.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045731.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

LEATHER FASHION GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 85.139.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07454, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045733.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ALBATROS PERFORMANCE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 40.043.

Résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2005

En date du 4 mai 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Christopher Malo en qualité d'Administrateur de la SICAV, avec effet au 1^{er} mars 2005;
- de ratifier la cooptation de Monsieur Marc Bailey en qualité d'Administrateur de la SICAV, en remplacement de Monsieur Christopher Malo, avec effet au 1^{er} mars 2005;
- d'accepter l'élection de Monsieur Paul de Pourtalès en qualité d'Administrateur, sous réserve d'acceptation par la CSSF;
- de réélire Monsieur Bruno Gaussen, Maître Pierre Delandmeter, Monsieur Antoine Gilson de Rouvieux, Monsieur Marc Bailey et Monsieur Hans-Willem Van Tuyll Van Serooskerken, en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2006;
- de réélire ERNST & YOUNG S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires en 2006.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05687. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045738.3/1024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

50747

LLH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 71.297.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045734.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

MEDIAPOLIS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 72.776.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045735.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ALTAE INTERNACIONAL SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

R. C. Luxembourg B 64.339.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 mai 2005

En date du 6 mai 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de réélire Mme Inmaculada Vadillo Munoz, M. Pedro Herrera Eusebio, M. José Maria Mingot Aznar et M. Jesus Gonzalez Sierra et de Mme Francesca De Bartolomeo en qualité d'Administrateurs pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2006;

- de réélire DELOITTE S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises pour un mandat d'un an, prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Annuelle en 2006.

Luxembourg, le 9 mai 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02510. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045736.3/1024/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

PREF FINANCE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 102.746.

EXTRAIT

En date du 29 avril 2005, l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires a décidé:

- d'élire KPMG AUDIT ADVISORY, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour une période indéterminée, en tant que Réviseur d'Entreprises;

- de transférer le siège social de la société du 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 mai 2005.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 12 mai 2005, réf. LSO-BE02500. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045748.3/1024/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

50748

NOBLE REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 63.974.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045737.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

FLINTSTONE, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 23.675.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2005

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur Edmond Ries, expert comptable, demeurant à Luxembourg, Président;

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, Administrateur-Délégué;

- Monsieur François Tesch, économiste, demeurant à Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005:

- Monsieur Aloyse Scherer jr., réviseur d'entreprises, demeurant à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07357. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045739.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

RAMEAU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 88.365.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045740.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ProLogis ITALY IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 79.004.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04908. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045827.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

NEW TECH VENTURE CAPITAL FUND S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 74.725.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2005

En date du 27 avril 2005, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De renouveler les mandats de Maître Pierre Delandmeter, Monsieur Antonino Sacco, et Monsieur Kevin Carey en qualité de membres du Comité de Surveillance pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

- De renouveler le mandat de DELOITTE S.A. en qualité de Réviseur d'Entreprises, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

Pour extrait sincère et conforme

L'Associé Commandite

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05679. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045741.3/1024/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

RASTRIP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 81.156.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045742.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

STAR INVESTORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 76.804.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045744.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

PLATANUS S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 71.476.

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme en liquidation PLATANUS S.A., qui a eu lieu en date du 31 décembre 2004 a prononcé la clôture de la liquidation.

Les livres et documents sociaux sont déposés auprès de et confiés à la garde de MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A., au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pendant cinq ans.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour PLATANUS S.A. (liquidée)

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00399. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045774.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

TINSKA REAL ESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 53.154.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045746.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

MARCHALL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.000,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 67.497.

Suite à une décision de l'Associé Unique prise en date du 27 mai 2005, le siège social de la société a été transféré du 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Changement d'adresse des gérants suivants:

- Monsieur Hans de Graaf, Gérant, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

- Monsieur Pieter van Nugteren, Gérant, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour MARCHALL, S.à r.l.

H. de Graaf

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00401. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045778.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

C.I.C.A.C., COMPAGNIE INTERNATIONALE DES CEREALES ALIMENTS

COMPOSES ET DERIVES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 34.145.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue exceptionnellement en date du 22 mars 2005 a ratifié la décision du Conseil d'Administration de nommer aux fonctions d'administrateur UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l. en remplacement de Monsieur Guy Fasbender.

Lors de cette même Assemblée, les mandats des administrateurs:

- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

- Madame Marie-José Reyter, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg,

- MONTEREY SERVICES S.A., 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

ont été renouvelés et prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Le mandat du Commissaire aux comptes

- COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg,

a été renouvelé et prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2006.

Enfin cette Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société, du 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2005.

Pour C.I.C.A.C., COMPAGNIE INTERNATIONALE DES CEREALES ALIMENTS COMPOSES ET DERIVES S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00430. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045787.3/029/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

50751

THAGOL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 86.451.

Suite à une décision de l'Associé Unique prise en date du 27 mai 2005, le siège social de la société a été transféré du 27, avenue Monterey, L-1263 Luxembourg au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Changement d'adresse des gérants suivants:

- Monsieur Hans de Graaf, Gérant, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
- Monsieur Pieter van Nugteren, Gérant, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.
- UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Gérant, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg avec effet au 1^{er} juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

Pour THAGOL, S.à r.l.

H. de Graaf

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045784.3/029/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

SIMARK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 83.921.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 mai 2005

1. L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Michele Canepa, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à Luxembourg. L'Assemblée accepte également la démission de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg en tant que Commissaire aux comptes.

2. L'Assemblée nomme en remplacement des administrateurs démissionnaires Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg, Madame Nathalie Mager, employée privée, demeurant 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg et Monsieur Serge Marion, employé privé, demeurant 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg. ELPERS AND CO, S.à r.l., ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg a été nommée nouveau Commissaire aux comptes. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2005.

3. L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 1, allée Scheffer à L-2520 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 mai 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2005, réf. LSO-BE05759. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045789.3/655/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

FIBOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 88.769.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Pour FIBOR S.A.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

F. Innocenti / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(045855.3/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ProLogis ITALY II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.352.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04903. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(045828.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ProLogis GERMANY XIX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.434.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04897. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(045830.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ProLogis FRANCE XXXVIII, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.123.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04894. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(045834.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

IMMOBILIERE MACEDO, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7790 Bissen, 1, rue Jean Tautges.
R. C. Luxembourg B 83.340.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01060, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(045872.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

50753

BK ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 73.619.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00311, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

BK ENTERPRISES S.A.

F. Innocenti / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(045857.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

CHICHICASTENANGO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 60.161.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

CHICHICASTENANGO HOLDING S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(045858.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

CERATIZIT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8201 Mamer, 101, route de Holzem.
R. C. Luxembourg B 17.122.

Dr. iur. Gerhard Kerckhoff, à titre de corporate secretary du CERATIZIT S.A. et BALZERS (LUXEMBOURG), S.à r.l., confirme que John O'Hara a été nommé gérant de CERATIZIT LUXEMBOURG, S.à r.l. avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 11 mai 2005.

G. Kerckhoff

Corporate Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, réf. LSO-BE03075. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045860.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

C.B. FLEET LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,-.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 90.593.

EXTRAIT

Il ressort des résolutions de l'associé unique du 21 mars 2005 que:

1. Monsieur Joseph T. Caroll, director of accounting, né le 24 janvier 1962 à Virginia, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 69 Braxton Ln., Forest, VA 24 551, Etats-Unis d'Amérique, et Monsieur Markus Hubrecht, European Finance and Business Development Director, né le 10 mars 1962 à Maarn, Pays-Bas, demeurant au Blomsterstigen 13, 18238 Danderyd, Suède, ont été nommés nouveaux gérants de catégorie A, en remplacement de Messieurs Douglas B. Bellaire, Jeffrey R. Rowan et William R. Chambers, gérants démissionnaires de catégorie A.

La durée du mandat de gérant de Messieurs Joseph T. Caroll et de Markus Hubrecht est illimitée.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045875.3/556/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

**FEJ DB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,
(anc. FEJ 6, S.à r.l.).**

Registered office: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 107.910.

In the year two thousand five, on the eleventh day of May.

Before Maître Marc Lecuit, notary residing in Redange-sur-Attert, in replacement of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., a société anonyme incorporated in Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg under section B and number 84.993, with registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

here represented by Mrs Jana Strischek, employee, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on May 9th, 2005.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of FEJ 6, S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by a deed of the undersigned notary on the 28th of April 2005,
- that the sole shareholder has taken the following resolution:

Sole resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company into FEJ DB, S.à r.l.

Second resolution

The sole shareholder decides to amend the last paragraph of article 1st of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 1. (last paragraph).** The Company will exist under the name of FEJ DB, S.à r.l.»

Costs

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately eight hundred euro (800.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille cinq, le onze mai.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, en remplacement de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, qui restera le dépositaire de la présente minute.

A comparu:

TMF CORPORATE SERVICES S.A., une société anonyme constituée à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 84.993, ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer,

ici représentée par Madame Jan Strischek, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 9 mai 2005.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule et unique associée de la société FEJ 6, S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 28 avril 2005.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer le nom de la société en FEJ DB, S.à r.l.

Deuxième résolution

L'associé unique déclare modifier le dernier paragraphe de l'article 1^{er} des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}. (dernier paragraphe).** La Société adopte la dénomination de FEJ DB, S.à r.l.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ huit cents euros (800.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Strischek, M. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2005, vol. 148S, fol. 43, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

G. Lecuit.

(046077.3/220/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

FEJ DB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 107.910.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

G. Lecuit.

(046079.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

GMS PARTICIPATION, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 108.493.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Jean-Luc Gibier, dirigeant de sociétés, demeurant au 18, rue aux Moines, 10000 Troyes, France;
2) Monsieur Sébastien Maurin, dirigeant de sociétés, demeurant au 104 Woodsford Square, Londres W14 8DT, Royaume Uni;

3) Monsieur Philippe de Saint Rapt, dirigeant de sociétés, demeurant à Le Paradis, Route d'Huez, 38750 L'Alpe D'Huez, France,

tous ici représentés par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg, en vertu des procurations accordées sous seing privé.

Lesquelles procurations, paraphées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être enregistrées en même temps.

Lesquels comparants, par leur mandataire, ont déclaré avoir constitué une société à responsabilité limitée, dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Nom - Objet - Siège social - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur et notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, les associés peuvent adopter toute mesure appropriée afin d'adopter la forme unipersonnelle pour la Société. L'associé existant peut également s'associer avec un ou plusieurs associés et restaurer ainsi le caractère multipersonnel de la Société.

Art. 2. La Société prend la dénomination de GMS PARTICIPATION.

Art. 3. L'objet de la Société est d'agir en tant que société de participation financière. Elle peut s'intéresser au travers de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, d'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, de l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, de l'emprunt et de la garantie par tous moyens de remboursement de la somme empruntée, enfin toutes activités et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans pour autant être régie par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La Société pourra exécuter toutes opérations industrielles, commerciales ou financières liées directement ou indirectement à l'objet social mentionné ci avant ou influençant positivement sa réalisation ou son développement.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés prise conformément aux règles applicables aux assemblées générales extraordinaires ou à l'étranger par un vote unanime des associés.

Il pourra être transféré à une autre adresse dans la même commune par simple décision du (des) gérant(s).
La Société peut avoir des bureaux et des succursales au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. Le décès, la suspension des droits civils, la faillite ou l'insolvabilité d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Capital - Parts sociales

Art. 7. Le capital souscrit est fixé à EUR 12.600,- (douze mille six cents euros), représenté par 126 (cent vingt six) parts sociales de EUR 100,- (cent) chacune.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Toute cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément des autres associés et après leur avoir été offertes en priorité.

Pour le reste il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.
Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles.

Art. 9. Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront, pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

Gérance

Art. 10. La Société est administrée par un conseil de gérance associés ou non, choisis par les associés, avec ou sans limitation de la durée de leur mandat. Les gérants sont nommés dans deux catégories A et B.

Les gérants auront tous les pouvoirs d'agir au nom de la Société vis-à-vis des tiers en toute circonstance ainsi que d'accomplir ou d'approuver tout acte ou opération en rapport avec l'objet social de la Société et selon les modalités prévues dans les statuts.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés aux assemblées générales par la loi ou par les statuts relèvent de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance désigne un président au sein de ses membres.

La Société pourra être engagée par la signature conjointe d'un gérant de catégorie A et un gérant de catégorie B.

Le conseil de gérance peut accorder des pouvoirs spécifiques à toute personne, en ce compris un gérant.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Les résolutions du conseil de gérance seront adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Au cas où il ne serait pas possible de départager les votes des gérants, le président disposera d'une voix prépondérante.

Les pouvoirs et rémunération des gérants éventuellement nommés postérieurement, en sus ou en remplacement des premiers gérants, seront déterminés dans l'acte de nomination.

L'utilisation d'équipement de vidéo-conférence et de conférence téléphonique est autorisée, dans la mesure où chaque gérant participant est capable d'entendre et d'être entendu par tous les autres participants utilisant cette technologie; ils sont alors considérés présents et sont autorisés à voter par vidéo ou par téléphone.

Art. 11. Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; en tant que gérant, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat conformément aux dispositions légales.

Décisions des associés

Art. 12. Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra par courrier, par fax, par e-mail ou tout autre moyen de communication, le texte intégral de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie. Chaque associé devra voter par écrit.

Art. 13. Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettres recommandées.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées, à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

En cas de décision modificative des statuts prise par voie circulaire, les votes émis seront dépouillés et le résultat du scrutin fera l'objet d'un procès-verbal établi par acte notarié, le tout par et à la requête de la gérance ou de toute personne à ce déléguée par la gérance.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 14. L'exercice social commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Art. 15. Chaque année, à la date de clôture, la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs et des dettes de la Société, le compte de profits et pertes, ainsi qu'une annexe conforme aux dispositions de la loi en vigueur.

Art. 16. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes pendant les quinze jours précédant l'assemblée générale annuelle.

Art. 17. L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint le dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau ou transféré à toute réserve jugée nécessaire par les associés.

Liquidation

Art. 18. En cas de dissolution de la Société pour quelque raison que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, ou un associé désigné, qui auront les pouvoirs les plus larges pour réaliser les actifs et régler les passifs de la Société.

La liquidation terminée, les avoirs restants de la Société seront attribués aux associés en proportion des parts sociales qu'ils détiennent.

Loi applicable

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription - Paiement

Le capital a été souscrit comme suit:

M. Gibier Jean-Luc, quarante deux parts sociales	42
M. Maurin Sébastien, quarante deux parts sociales.	42
M. de Saint Rapt Philippe, quarante deux parts sociales.	42
Total: cent vingt-six parts sociales.	126

Les comparants déclarent et reconnaissent que chacune des parts sociales souscrites a été intégralement libérée en espèces, de sorte que le montant de 12.600,- EUR (douze mille six cents euros) est dès à présent à l'entière et libre disposition de la Société, preuve en ayant été apportée au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ deux mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Sont nommés gérants de la catégorie A:

* Mr Jean-Luc Gibier, demeurant à 18, rue aux moines, Troyes (10000).

* Mr Sébastien Maurin, demeurant à 104 Woodford Square, Londres W14 8DT.

* Mr Philippe de Saint Rapt, demeurant à le Paradis, Route d'Huez, L'Alpes d'Huez (38750).

Sont nommés gérants de la catégorie B:

* S.G.A. SERVICES S.A. ayant son siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 76.118.

* FMS SERVICES S.A. ayant son siège social au 10, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.240.

Tous les gérants A et B sont nommés pour une durée indéterminée.

Deuxième résolution

Le siège social de la Société est établi à L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

Dispositions transitoires

Exceptionnellement, le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir le 30 juin 2006.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.
Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.
Signé: P. Van Hees, J. Elvinger.
Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, vol. 24CS, fol. 50, case 8. – Reçu 126 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 9 juin 2005. J. Elvinger.
(048955.3/211/165) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

ECLECTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 59.725.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00314, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

ECLECTA S.A.

M.-F. Ries-Bonani / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(045865.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

LARYANA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 56.615.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

LARYANA S.A.

M.-F. Ries-Bonani / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(045866.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

IMMOBRA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 38.544.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 mai 2004

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Madame Hedwig Verdoodt, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au Koekelberg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- MAZARS, réviseurs d'entreprises et experts comptables, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046070.3/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

COVELUX, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7378 Bofferdange, 5, rue Noppeney.
R. C. Luxembourg B 16.514.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01065, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(045873.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

MATECO LOCATION DE NACELLES, Société Anonyme.

Siège social: L-1113 Luxembourg, 12A, rue John L. Mac Adam.
R. C. Luxembourg B 56.496.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01063, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(045877.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

CHARLES SQUARE FINANCE COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,-.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 80.348.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution des associés du 22 avril 2005 que Monsieur Matthew Fleming, expert-comptable, né le 14 octobre 1970 à Auckland, Nouvelle Zélande, et demeurant au 18/21 Jermyn Street, London SW1Y 6HP, Royaume Uni, a été nommé comme gérant supplémentaire avec effet immédiat. Monsieur Matthew Fleming a été nommé pour une durée illimitée.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045878.3/556/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

EB TRADING, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 57.512.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01059, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(045879.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

SAFREC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 61.593.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06695, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

SuxesKey S.A.

Le domiciliataire

R. Gokke

(046132.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

SOFIDRA S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 73.723.

In the year two thousand and five, on the twentieth of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of SOFIDRA S.A., a société anonyme, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscribed at Luxembourg Trade Register section B number 73.723 incorporated by deed enacted on December 29, 1999, and published in the Luxembourg official gazette Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 234, page 11 192, on March 28, 2000; and whose Articles of Association have been amended for the last time by deed enacted on July 11, 2003, and published in Mémorial C, number 896, page 42 991, on September 2, 2003.

The meeting is presided by Mr Patrick Van Hees, jurist at L-1450 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Miss Rachel Uhl, jurist at L-1450 Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Frederik Patteeuw, employee, with professional address in Steinfort.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- This meeting has been duly convened by convening notices, containing the agenda and published:

- in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of May 2, 2005 and May 11, 2005;

- in the Luxembourg newspaper «Luxemburger Wort» of May 2, 2005 and May 11, 2005.

III.- As it appears from the attendance list, 1.185 shares are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the shareholders have been beforehand informed.

IV.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Creation of two different classes of directors: class A and class B directors;

2.- Subsequent amendment of articles six and seven of the articles of association in order to reflect such action;

3.- Reclassification of Jan Pieter De Nul and Dirk De Nul as A directors;

4.- Reclassification of Gérard Becquer as B director;

5.- Appointment of Johan Van Boxstael and Bart Ceenaeme as B directors;

6.- Amendment of article eleven of the articles of association.

After the foregoing was approved by the meeting, the shareholders unanimously decide what follows:

First resolution

It is resolved to create two different classes of directors: A and B directors.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the shareholders decide to amend articles six and seven of the Articles of Association and to give them the following wording:

Art. 6. «The Company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves. Their mandate may not exceed six years. Directors will be appointed as type A or type B directors. The Board must comprise at least one type A director and one type B director.»

Art. 7. «The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all actions of disposal and administration which are in line with the object of the Company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence.

In particular it can arbitrate, agree to compromise, grant waivers and grant replevins with or without payment.

However, any resolution to buy or to sell all or part of assets immobilised by the Company must be approved by the unanimity of directors.

The Board of Directors is authorised to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more Directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

All acts binding the Company must be signed jointly by any A Director and by any B Director.»

Third resolution

It is resolved to reclassify:

- Jan Pieter De Nul, who is already director, as A director;

- Dirk De Nul, who is already director, as A director.

Fourth resolution

It is resolved to reclassify:

- Gérard Becquer, who is already director, as B director.

Fifth resolution

The meeting decides to appoint as B directors:

- Johan Van Boxstael, with a professional address at 12, rue du Cimetière, L-8413 Steinfort, Luxembourg;
- Bart Ceenaeme, with a professional address at 12, rue du Cimetière, L-8413 Steinfort, Luxembourg.

Sixth resolution

The shareholders decide to amend article eleven of the Articles of Association and to give it the following wording:

Art. 11. «The annual General Meeting is held on the third Friday in the month of June at 11.00 a.m. at the Company's Registered Office, or at an other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille cinq, le vingt mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société SOFIDRA S.A., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg Section B, numéro 73.723, constituée suivant acte reçu le 29 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 234, page 11 192, du 28 mars 2000; dont les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu le 11 juillet 2003, publié au Mémorial C, numéro 896, page 42 991, du 2 septembre 2003.

L'assemblée est présidée par Monsieur Patrick Van Hees, juriste à L-1450 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Melle Rachel Uhl, juriste à L-1450 Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frederik Patteeuw, employé privé, demeurant professionnellement à Steinfort.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- La présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C du 2 et du 11 mai 2005;

- dans le journal luxembourgeois «Luxemburger Wort» du 2 et du 11 mai 2005.

III.- Qu'il ressort de la liste de présence que 1.185 actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

IV.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Création de deux types différents d'administrateurs: administrateurs de type A et de type B;

2.- Modification subséquente des articles six et sept des statuts de la société;

3.- Requalification de Jan Pieter De Nul et Dirk De Nul en tant qu'administrateurs de type A;

4.- Requalification de Gérard Becquer en tant qu'administrateur de type B;

5.- Nomination de Johan Van Boxstael et de Bart Ceenaeme comme administrateurs de type B;

6.- Modification de l'article onze des statuts de la société.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Il est décidé de créer deux types d'administrateurs: administrateurs de type A et B.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier les articles six et sept des statuts, lesquels seront désormais rédigés comme suit:

Art. 6. «La Société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, et qui élit un président dans son sein. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Les administrateurs seront nommés administrateur de type A ou B. Le conseil d'administration devra toujours être composé d'au moins un administrateur de type A et d'au moins un administrateur de type B.»

Art. 7. «Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment accepter des compromis, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Toutefois, toute décision de vendre ou acquérir tout ou partie d'actifs immobilisés par la société doit être prise à l'unanimité des administrateurs.

Le Conseil d'administration est autorisé à procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la Société, ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs de B, directeurs, gérants et/ou agents, actionnaires ou non-actionnaires.

La Société se trouve engagée par la signature d'un administrateur de type A conjointement avec la signature d'un administrateur de type B.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de requalifier:

- Jan Pieter De Nul, administrateur actuel, en tant qu'administrateur de type A;
- Dirk De Nul, administrateur actuel, en tant qu'administrateur de type A.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de requalifier:

- Gérard Becquer, administrateur actuel, en tant qu'administrateur de type B.

Cinquième résolution

L'assemblée décide de nommer les administrateurs de type B suivants:

- Johan Van Boxstael, avec adresse professionnelle au 12, rue du Cimetière, L-8413 Steinfort, Luxembourg;
- Bart Ceenaeme, avec adresse professionnelle au 12, rue du Cimetière, L-8413 Steinfort, Luxembourg.

Sixième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article onze des statuts, lequel sera désormais rédigé comme suit:

Art. 11. «L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième vendredi du mois de juin à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: P. Van Hees, R. Uhl, F. Patteeuw, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, vol. 24CS, fol. 37, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

J. Elvinger.

(049034.3/211/157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2005.

ACP OCCASIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3230 Bettembourg, 105, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 68.491.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01056, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(045881.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

NOVE CZECH INVESTMENT COMPANY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,-

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 82.808.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution des associés du 22 avril 2005 que Monsieur Matthew Fleming, expert-comptable, né le 14 octobre 1970 à Auckland, Nouvelle Zélande, et demeurant au 18/21 Jermyn Street, London SW1Y 6HP, Royaume Uni, a été nommé comme gérant supplémentaire avec effet immédiat. Monsieur Matthew Fleming a été nommé pour une durée illimitée.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00856. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045882.3/556/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ACP AUTO-CARROSSERIE ET PEINTURE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3230 Bettembourg, 105, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.498.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01054, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(045883.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

GECGE WISNIOWY F INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 97.815.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution des associés du 22 avril 2005 que Monsieur Matthew Fleming, expert-comptable, né le 14 octobre 1970 à Auckland, Nouvelle Zélande, et demeurant au 18/21 Jermyn Street, London SW1Y 6HP, Royaume Uni, a été nommé comme gérant supplémentaire avec effet immédiat. Monsieur Matthew Fleming a été nommé pour une durée illimitée.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00863. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045884.3/556/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ACP CENTER, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8430 Strassen, 34-36, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 92.460.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01058, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(045886.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

CARINS, Société Anonyme.

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.
R. C. Luxembourg B 37.186.

Le bilan et l'annexe légale au 31 mai 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01050, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(045888.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

VELAR HOLDING S.A., Société Anonyme (dissoute).

R. C. Luxembourg B 47.444.

La société VELAR HOLDING S.A. ayant été dissoute en date du 30 mai 2005, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 11 août 2000 entre la société VELAR HOLDING S.A. et SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. est devenu sans objet.

Le 31 mai 2005.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00793. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046238.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

50764

GECGE KOSIK INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,-.

Siège social: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 99.877.

—
EXTRAIT

Il résulte de la résolution des associés du 22 avril 2005 que Monsieur Matthew Fleming, expert-comptable, né le 14 octobre 1970 à Auckland, Nouvelle Zélande, et demeurant au 18/21 Jermyn Street, London SW1Y 6HP, Royaume Uni, a été nommé comme gérant supplémentaire avec effet immédiat. Monsieur Matthew Fleming a été nommé pour une durée illimitée.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045887.3/556/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

KODIAK, Société Anonyme.

Siège social: L-6833 Biwer, 16, Op der Lang Heck.
R. C. Luxembourg B 83.390.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2005, réf. LSO-BE01052, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2005.

Signature.

(045890.3/664/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

GLORIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 101.059.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07413, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Torbick

Mandataire

(045897.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

IND INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 25.035.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juin 2005

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Emile Vogt, licencié ès sciences économiques et commerciales, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046073.3/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

50765

OSI & G6 INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 84.048.

Démission comme administrateur

Le soussigné:
Staquet François ingénieur
demeurant à rue St Roch 107 à B-5060 Sambreville
déclare par la présente démissionner comme administrateur et administrateur-délégué de la société dénommée OSI & G6 INTERNATIONAL S.A., dont le siège social est établi à L-1219 Luxembourg, 7, Grand-rue avec effet immédiat.

Fait, le 2 avril 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2005, réf. LSO-BD01160. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045909.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

VESPER SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 24.919.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 mars 2005

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Messieurs Jean-Jacques Perquel, Président;
Jérôme Istel, Administrateur-Délégué;
Pierre Baldauff;
Antoine Calvisi;
John Mills;
Nico Thill;
Madame Nicole Huger.

Réviseur d'Entreprises:

ERNST & YOUNG.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2005, réf. LSO-BF00416. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045936.3/007/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES, SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES A DUDELANGE, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: Dudelange.

DISSOLUTION

Lors de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai 2005, la dissolution de l'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES, SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES A DUDELANGE, A.s.b.l., a été décidée à l'unanimité des membres présents. Conformément à l'article 28 de ses statuts, les biens de l'association seront utilisés au profit de l'équipement du LTNB. A cet effet l'avoir net sera viré au compte n° LU70 1111 2338 6902 0000 du LTNB auprès des CCPL.

Dudelange, le 25 mai 2005.

Pour le conseil d'administration

D. Weber / J. Leiner

La présidente / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2005, réf. LSO-BF01524. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046262.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

WAALFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.
Registered office: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 57.449.

In the year two thousand and five, on the twenty-ninth of April.
Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting of shareholders of WAALFIN HOLDING S.A. (the «Company»), a société anonyme, having its registered office at 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under section B number 57.449, incorporated under the name of WAALFIN, S.à r.l. pursuant to a deed of the notary Alex Weber residing in Bascharage, on the 16 December 1996 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 143 of 24 March 1997. The articles of incorporation have last been amended pursuant to a private deed of the shareholders, on the 13 January 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 198 of 9 March 2000.

The meeting is opened at 2:40 p.m., with Mr. Marc Elvinger, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair, who appoints as secretary Mrs. Florence Bal, lawyer, residing in Luxembourg, who was also elected as scrutineer. The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Amendment of the date of the annual general meeting of shareholders and subsequent amendment of article 8 of the articles of incorporation;
2) Miscellaneous.

II.- That the shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III.- That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to amend the date of the annual general meeting of shareholders of the company from the «first Thursday in October at 11:00 a.m.» to the «last Thursday in July at 10:00 a.m.» and to reformulate article 8 of the articles of incorporation.

Further to the above resolution, article 8 of the articles of incorporation shall henceforth read as follows:

«**Art. 8.** The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the company, or at such other place in the city of Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the last Thursday in July at 10 a.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. The annual accounts shall be deposited with the Luxembourg trade and companies register within one month after the annual general meeting of shareholder and within a maximum term of seven months after the end of the financial year.»

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a German translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the German text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Folgt die deutsche Übersetzung des englischen Textes:

Im Jahre zweitausendfünf, den neunundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar M^e Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktienholdinggesellschaft WAALFIN HOLDING S.A. (die «Gesellschaft»), mit Gesellschaftssitz in 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg, eingetragen im Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter Sektion B Nummer 57.449, zu einer außerordentlichen Hauptversammlung zusammengetreten. Die Gesellschaft wurde am 16. Dezember 1996 unter dem Namen WAAL FIN, S.à r.l. gegründet, gemäß Urkunde des Notars Alex Weber mit Amtssitz in Bascharage, welche Urkunde am 24. März 1996 Luxemburger Amtsblatt Nummer 143 veröffentlicht wurde. Die Satzung der Gesellschaft wurde zum letzten Mal am 13. Januar 2000 abgeändert, gemäß privatschriftlicher Urkunde der Gesellschafter, welche Urkunde am 9. März 2000 im Luxemburger Amtsblatt Nummer 198 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wurde um 14:40 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn Marc Elvinger, Jurist, wohnhaft in Luxemburg, eröffnet,

Der Vorsitzende bestellt Frau Florence Bal, Juristin, mit Wohnsitz in Luxemburg, zum Schriftführer, welche auch zum Stimmzähler bestellt wird.

Der Verwaltungsvorstand ist hiermit gebildet. Der Vorsitzende erklärt und ersucht den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

I.- Dass die gegenwärtige Hauptversammlung über folgende Tagesordnung zu befinden hat:

Tagesordnung:

1. Abänderung des Datums der jährlichen Hauptversammlung vom «ersten Donnerstag des Monats Oktober um 11:00 Uhr» auf den «letzten Donnerstag des Monats Juli um 10:00 Uhr» und folgende Abänderung des Artikel 8 der Satzung;

2. Verschiedenes.

II.- Dass die anwesenden oder vertretenen Aktionäre, die Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre, sowie die Anzahl der von ihnen besessenen Aktien in eine Anwesenheitsliste eingetragen sind. Diese Anwesenheitsliste wird von den anwesenden Aktionären, den Bevollmächtigten der vertretenen Aktionäre und dem Verwaltungsvorstand unterzeichnet und bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben eingetragen zu werden.

III.- Dass das gesamte Gesellschaftskapital auf gegenwärtiger außerordentlichen Hauptversammlung anwesend oder gültig vertreten ist und die anwesenden oder vertretenen Aktionäre sich als ordnungsgemäß einberufen erkennen und erklären vorweg Kenntnis der Tagesordnung gehabt zu haben, so dass die förmliche Einberufung unterlassen werden konnte.

IV.- Dass die gegenwärtige Versammlung sämtliche Aktien der Gesellschaft vertritt, ordnungsgemäß einberufen ist und in rechtsgültiger Weise über die Tagesordnung beraten kann. Nach Beratung fasst die Hauptversammlung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Hauptversammlung beschließt die Abänderung des Datums der jährlichen Hauptversammlung vom «ersten Donnerstag des Monats Oktober um 11:00 Uhr» auf den «letzten Donnerstag des Monats Juli um 10:00 Uhr» und die Abänderung des Artikel 8 der Satzung.

Die Hauptversammlung beschließt dass Artikel 8 der Satzung fortan wie folgt lautet:

«**Art. 8.** Die ordentliche Hauptversammlung findet jedes Jahr am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen, in der Einladung bestimmten Ort der Gemeinde Luxemburg jeweils am letzten Donnerstag des Monats Juli um 10:00 Uhr eines jeden Jahres oder, wenn dieser Tag auf einen Feiertag fällt, am nächsten darauf folgenden Werktag statt. Die Jahresabschlüsse werden binnen einer Frist von einem Monat nach der jährlichen Hauptversammlung und spätestens binnen einer Frist von sieben Monaten nach dem Jahresabschluss am Luxemburger Handelsregister hinterlegt.»

Da keine weiteren Tagesordnungspunkte zur Debatte stehen, wird die Versammlung geschlossen.

Der amtierende Notar, der englischen Sprache kundig, stellt hiermit fest, dass auf Ersuchen der vorgenannten Parteien, diese Urkunde in englischer Sprache verfasst ist, gefolgt von einer Übersetzung in deutscher Sprache. Im Falle von Abweichungen zwischen dem englischen und dem deutschen Text, ist die englische Fassung maßgebend.

Worüber Urkunde aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, dem beurkundenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Erschienenen mit dem Verwaltungsvorstand und dem beurkundenden Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Unterzeichnet: M. Elvinger, F. Bal, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2005, vol. 148S, fol. 28, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 19. Mai 2005.

J. Elvinger.

(044821.2/211/107) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

COTHEAN LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: EUR 12,400.-.

Registered office: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 107.003.

In the year two thousand and five, on the sixth of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

ODEWALD PRIVATE EQUITY PARTNERS LP, a limited partnership, incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, with registered office at RL & F SERVICE CORP., One Rodney Square, 10th and King Streets, Wilmington, Delaware, 1980, duly registered with the Secretary of State of the State of Delaware under the number 0216492 represented by Miss Rachel Uhl, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 5th 2005.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned Notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned Notary to enact the following:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) established in Luxembourg under the name of COTHEAN LUXEMBOURG, S.à r.l. (hereafter referred to as the «Company»), with registered office at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, whose registration with the Luxembourg

Trade and Company Register is pending incorporated by deed of the Maître Joseph Elvinger, Notary residing in Luxembourg, on March 14, 2005, not yet published in the Mémorial, Recueil C.

II. The Company's share capital is fixed at twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) represented by four hundred ninety six (496) shares of twenty five Euro (EUR 25.-) each.

III. The sole shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company by an amount of four hundred ninety six thousand nine hundred twenty five Euros (EUR 496,925.-) in order to raise it from its present amount of twelve thousand four hundred Euro (EUR 12,400.-) to five hundred nine thousand three hundred twenty five Euro (EUR 509,325) by the creation and issue of nineteen thousand eight hundred seventy seven (19,877) new shares of twenty-five Euro (EUR 25.-) each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.

Second resolution

Subscription - payment

The sole shareholder, ODEWALD PRIVATE EQUITY PARTNERS LP, through its proxy holder, declared to subscribe to all the nineteen thousand eight hundred seventy seven (19,877) new shares. The amount of four hundred ninety six thousand nine hundred twenty five Euros (EUR 496,925.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the sole shareholder decides to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company, which will henceforth read as follows:

Art. 6. The share capital is fixed at five hundred nine thousand three hundred twenty Euro (EUR 509,325.-) represented by twenty thousand three hundred seventy three (20,373) shares of twenty five Euros (EUR 25.-) each.»

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of this capital increase are estimated at approximately 7,500.- Euro.

The undersigned Notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a German version and in case of discrepancies between the English and the German text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, she signed together with the Notary the present original deed.

Folgt die deutsche Übersetzung der gegenwärtigen Urkunde:

Im Jahre zweitausendundfünf, am sechsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Maître Joseph Elvinger, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

ODEWALD PRIVATE EQUITY PARTNERS, LP, ein «limited partnership», gegründet nach dem Recht des Staates Delaware, Vereinigte Staaten von Amerika, mit Sitz in RL & F SERVICE CORP.,

One Rodney Square, 10th and King Streets, Wilmington, Delaware, 19801, Vereinigte Staaten von Amerika, eingetragen mit dem Secretary of State des Staates Delaware (USA) unter der Nummer 0216492

hier vertreten durch Fräulein Rachel Uhl, Juristin, wohnhaft in Luxemburg,

auf Grund von einer Vollmacht vom 5. April 2005.

Vorerwähnte Vollmacht, nach ne varietur Paraphieren durch den Bevollmächtigten der Vorgeladenen und den amtierenden Notar, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigebogen um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Erschienene, handelnd wie eingangs erwähnt, ersucht den unterzeichneten Notar das Folgende festzulegen:

I. Die Erschienene ist der einzige Aktionär der Gesellschaft mit beschränkter Haftung, die in Luxemburg unter dem Namen COTHEAN LUXEMBOURG, S.à r.l. (die «Gesellschaft») besteht, mit Gesellschaftssitz in 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, deren Eintragung im Handelsregister Luxemburg anhängig ist, gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 14. März 2005, noch nicht im Mémorial C veröffentlicht, statt.

II. Das Gesellschaftskapital der Gesellschaft beträgt zwölftausendvierhundert Euro (EUR 12.400.-) eingeteilt in vierhundertsechundneunzig (496) Anteile mit einem Nennwert von fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

III. Der einzige Aktionär fasst folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der einzige Aktionär beschließt, das Gesellschaftskapital um einen Betrag von vierhundertsechundneunzigtausendneuhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 496.925,-) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Betrag von zwölftausendvierhundert Euro (EUR 12.400,-) auf fünfhundertneuntausenddreihundertfünfundzwanzig Euro (EUR 509.325,-) aufzustocken durch die Schaffung und Ausgabe von neunzehntausendachthundertsiebenundsiebzig (19.877,-) neuen Anteilen mit einem Nominalwert von fünfundzwanzig Euros (EUR 25,-) pro Anteile.

50769

Zweiter Beschluss

Zeichnung der Aktien - Einzahlung

Der einzige Aktionäre, ODEWALD PRIVATE EQUITY PARTNER, LP, handelnd wie eingangs erwähnt, beschließt alle neunzehntausendachthundertsiebenundsiebzig (19.877,-) neuen Anteile mit einem Nominalwert von je fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) zu zeichnen und diese in voller Höhe einzuzahlen.

Demzufolge steht der Gesellschaft der Betrag von vierhundertsechsdneunzigtausendneunhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 496.925,-) von zur Verfügung, was dem unterzeichneten Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich

Dritter Beschluss

Als Folge der vorerwähnten Beschlüsse, wird Artikel 6 der Statuten wie folgt abgeändert: Das Gesellschaftskapital beträgt fünfhundertneuntausenddreihundertfünfundzwanzig Euro (EUR 509.325,-) eingeteilt in zwanzigtausenddreihundertdreundsiebzig (20.373,-) Anteile mit einem Nennwert von fünfundzwanzig Euro (EUR 25,-) pro Anteil.

Kosten

Die Ausgaben, Kosten, Honorare und Lasten in welcher Art auch immer die aus der Kapitalerhöhung der Gesellschaft entstanden sind, werden abgeschätzt auf ungefähr 7.500,- Euro.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie Eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Der unterzeichnende Notar, der die deutsche und englische Sprache versteht und spricht, erklärt hiermit, dass auf Wunsch des hieroben genannten Komparenten die gegenwärtige Urkunde in englischen Sprache abgefasst wurde, gefolgt von einer deutschen Übersetzung. Gemäß dem Wunsch desselben Komparenten und im Falle von Abweichungen zwischen dem deutschen und dem englischen Text, ist die englische Fassung maßgebend,

Unterzeichnet: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2005, vol. 147S, fol. 87, case 2. – Reçu 4.969,25 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2005.

J. Elvinger.

(044964.3/211/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

TIAA LUX 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 82.492.

RECTIFICATIF

L'an deux mille cinq, le neuf mai.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Maître Jean-Michel Schmit, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'associé unique de la société TIAA LUX 2, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à New York (Etats-Unis d'Amérique), le 25 mars 2005, laquelle procuration, après signature, est restée annexée à un procès-verbal de résolutions prises par l'associé unique, reçu par le notaire instrumentant, en date du 30 mars 2005, numéro 12841 de son répertoire.

Lequel comparant, agissant en sa susdite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

- Que la société TIAA LUX 2, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 4, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 11 juin 2001, publié au Mémorial C numéro 1178 du 17 décembre 2001 et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B, sous le numéro 82.492;

- Que des résolutions de l'associé unique ont été actées par le notaire instrumentant, en date du 30 mars 2005 (No 12841 de son répertoire), dans un procès-verbal a été enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 7 avril 2005, volume 893, folio 14, case 1, non encore publié au Mémorial C;

- Que par suite d'une erreur matérielle contenue dans la septième résolution de la version anglaise uniquement, se rapportant à la modification de l'article six (6) des statuts de la Société et au nombre de parts sociales de diverses catégories A,B,C,D,E et F, représentant l'intégralité du capital social d'un montant d'un million deux cent soixante-seize mille et cent euros (1.276.100,- EUR), il a été omis d'indiquer le nombre de parts sociales de catégorie B, étant celui de mille huit cent cinquante (1.850);

- Que par conséquent, il y a lieu de modifier, dans la version anglaise uniquement de l'acte précité du 30 mars 2005, le contenu du prédit article six (6) comme suit:

«**Art. 6. Capital. (paragraph 1).** The capital is set at one million two hundred seventy-six thousand one hundred euro (EUR 1,276,100.-) represented by eight thousand and eighty-eight (8,088) class A shares, by one thousand eight hundred fifty (1,850) class B shares, by nine hundred and twelve (912) class C shares, by one thousand two hundred

nine (1,209) class D shares, by four hundred and thirty-nine (439) class E shares and by two hundred and sixty-three (263) class F shares, with a par value of one hundred euro (EUR 100.-) each.»;

- Que toutes les autres dispositions figurant au dit acte du 30 mars 2005, demeureront inchangées.

Pour les dépôt et publication à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-M. Schmit, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 13 mai 2005, vol. 893, fol. 59, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2005.

J.-J. Wagner.

(044968.3/239/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

TIAA LUX 2, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1734 Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.

R. C. Luxembourg B 82.492.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 mai 2005.

J.-J. Wagner.

(044970.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 juin 2005.

JASPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.

R. C. Luxembourg B 65.082.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07453, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2005.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045732.3/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ProLogis ITALY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.000,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.857.

Le siège social de l'associé et/ou de l'administrateur a/ont été transféré(s) du 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 18, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, et ce, avec effet au 1^{er} février 2005.

Luxembourg, le 4 mai 2005.

Pour la société

ProLogis DIRECTORSHIP, S.à r.l.

Gérant

P. Cassells

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04913. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045826.3/4287/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

PAFIN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 73.645.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00817, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2005.

Signature.

(046033.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R. C. Luxembourg B 108.281.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. La société à responsabilité limitée YVISA, S.à r.l., avec siège social à L-1938 Luxembourg, 11A, rue Nicolas Liez, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 94.297, ici dûment représentée par son gérant, Monsieur Yvon Hell, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

2. Monsieur Dominique Delaby, comptable, né à Marq-en-Baroeul, (France), le 8 avril 1955, demeurant professionnellement à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

Titre I^{er}. Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société prend la dénomination de SOCIETE D'AUDIT & DE REVISION, S.à r.l.

Art. 3. La société a pour objet l'exécution de tous travaux de surveillance, de contrôle, de vérification et de révision de comptabilité ainsi que toutes activités se rattachant directement à la profession de réviseur d'entreprises, à l'exclusion de toute activité commerciale.

La société pourra également prendre des participations sous quelque forme que ce soit dans toutes autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères ayant un objet compatible avec l'activité du réviseur d'entreprises.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1. La société à responsabilité limitée YVISA, S.à r.l., avec siège social à L-1938 Luxembourg, 11A, rue Nicolas Liez, soixante-sept parts sociales	67
2. Monsieur Dominique Delaby, comptable, demeurant professionnellement à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois, trente-trois parts sociales	33
Total: cent parts sociales	100

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III. Administration et gérance

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 10. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 11. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 12. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établies par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 17. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. Dispositions générales

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2005.

Libération des parts sociales

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le siège social est établi à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

2. L'assemblée désigne comme gérant de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Yvon Hell, réviseur d'entreprises, né à Strasbourg, (France), le 30 juin 1957, demeurant professionnellement à L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

3. La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Y. Hell, D. Delaby, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mai 2005, vol. 531, fol. 82, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 1^{er} juin 2005.

J. Seckler.

(045472.3/231/116) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

MSDW EQUITY FINANCING SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Share capital: USD 12,225.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 81.080.

Resignations

Following resolutions of the sole member were taken on 11 May 2005:

- to accept the resignation of Mr. D. Jeffrey J. Penney from the board of managers of the Company;
- to remove Mr. Jonathan Barton from the board of managers of the Company;
- to confirm the appointment of DELOITTE S.A., with registered address at 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, external auditor, until the following general meeting resolving on the accounts of the company for the financial year ending November 30, 2004.

As of this date, the board of directors is composed as follows:

- Mr. Martin Zapico, with professional address at 25, Cabot Square, Canary Wharf, GB-E14 4QA, London;
- Mr. Ashley Wilson, with professional address at 25, Cabot Square, Canary Wharf, GB-E14 4QA, London;
- Mr. Joel C. Hodes, with professional address at 1585, Broadway, USA -10036 New York;
- Mr. John A. Roberts, with professional address at 1585, Broadway, USA -10036 New York;
- Mr. Paul Mousel, with professional address at 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

Suit la traduction en français de ce qui précède:

Les résolutions de l'associé unique suivantes ont été prises le 11 mai 2005:

- d'accepter la démission de M. D. Jeffrey J. Penney du conseil de gérance de la Société;
- de révoquer M. Jonathan Barton du conseil de gérance de la Société;
- de confirmer la nomination de DELOITTE S.A., réviseur d'entreprises, avec adresse à 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, jusqu'à la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes annuels de la société pour l'année fiscale se terminant le 30 novembre 2004.

Depuis lors, le conseil de gérance se compose comme suit:

- M. Martin Zapico, avec adresse professionnelle à 25, Cabot Square, Canary Wharf, GB-E14 4QA, London;
- M. Ashley Wilson, avec adresse professionnelle à 25, Cabot Square, Canary Wharf, GB-E14 4QA, London;
- M. Joel C. Hodes, avec adresse professionnelle à 1585, Broadway, USA -10036 New York;
- M. John A. Roberts, avec adresse professionnelle à 1585, Broadway, USA -10036 New York;
- M. Paul Mousel, avec adresse professionnelle à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MSDW EQUITY FINANCING SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07672. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(045144.3/250/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

ING INVESTMENT MANAGEMENT LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 98.977.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

ING LUXEMBOURG

M.J. Vanderstraeten

Chef de Service Principal

(045840.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

PORT BAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 80.908.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00826, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Signature.

(046035.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

50774

GMI - CONSEILS EN VALEURS MOBILIERES INTERNATIONALES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 50, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 34.274.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

ING LUXEMBOURG

M.J. Vanderstraeten

Chef de Service Principal

(045843.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ING PRIVATE CAPITAL MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 46-48, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 79.669.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2005, réf. LSO-BE04895, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

ING LUXEMBOURG

M.J. Vanderstraeten

Chef de Service Principal

(045844.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

PORT BAY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 80.908.

EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social extraordinairement en date du 22 mars 2005 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00828. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046016.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

CENTAUR INTERNATIONAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 39.541.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 13 juillet 2005

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Enzo Liotino en remplacement de Monsieur Philippe Slendzak. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06820. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046078.3/657/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

GST DIAMOND ABRASIVES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 108.288.

—
STATUTS

L'an deux mille cinq, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) La société anonyme RINOPYL HOLDING S.A. (R.C.S. B 52.936) avec siège social à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté, ici représentée par Monsieur Georges Brimeyer, retraité, né à Luxembourg, le 29 septembre 1942, demeurant à L-1880 Luxembourg, 111, rue Pierre Krier.

2) Monsieur Georges Brimeyer, préqualifié, en nom personnel.

Lesquels comparants ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme, qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de GST DIAMOND ABRASIVES S.A.

Cette société aura son siège à Luxembourg. Il pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, par simple décision du Conseil d'Administration.

La durée est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la commercialisation d'outils diamantés, abrasifs diamantés, abrasifs en général, machines et machines outils ainsi que tout commerces de produits techniques pour les industries suivantes:

Aérospatiale, automobile, pierre, construction, verre, céramique, matériaux composites, métaux, etc.

Elle peut encore faire des emprunts, accorder des prêts et des crédits ainsi que concéder tous concours, avances, garanties ou cautionnements à des personnes physiques ou morales.

Art. 3. Le capital social est fixé à cinquante mille euros (50.000,- EUR), divisé en cinquante (50) actions de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) La société RINOPYL HOLDING S.A., préqualifiée	49 actions
2) Monsieur Georges Brimeyer, préqualifié	1 action
Total	50 actions

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de cinquante mille euros (50.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Toutes les actions sont au porteur, sauf dispositions contraires de la loi.

La société peut racheter ses propres actions avec l'autorisation de l'assemblée générale suivant les conditions fixées par la loi.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Les administrateurs sont rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex et télécopie, étant admis. Ses décisions sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. L'assemblée générale et/ou le Conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs à un administrateur, directeur, gérant ou autre agent.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué.

Art. 7. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires; ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

Art. 8. Le Conseil d'Administration pourra procéder à des versements d'acomptes sur dividendes avec l'approbation du ou des commissaires aux comptes.

Art. 9. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre. Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2005.

Art. 10. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net. Tout actionnaire a le droit de prendre part aux délibérations de l'assemblée, en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans l'avis de convocation, le quinze juin de chaque année à 9.00 heures, sauf un dimanche et un jour férié le lendemain ouvrable, et pour la première fois en 2006.

Art. 12. La loi du dix août mil neuf cent quinze et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de deux mille euros (2.000,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès qualité qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un pour une durée de 6 ans.

2. Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur John Jenkins, industriel, né à Birmingham (GB), le 25 juin 1943, demeurant à L-5574 Remich, 34, avenue Lamort Velter;

b) Monsieur Georges Brimeyer, préqualifié;

c) Mademoiselle Vangelina Karamitre, employée privée, née à Luxembourg, le 9 décembre 1976, demeurant professionnellement à L-1880 Luxembourg, 111, rue Pierre Krier.

3. Est nommé administrateur-délégué: Monsieur John Jenkins, préqualifié.

4. Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société anonyme AMSTIMEX S.A. (R.C.S. B 21.512) avec siège à L-1880 Luxembourg, 18, rue Pierre Krier.

5. Le siège social de la société est fixé à L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Brimeyer, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 mai 2005, vol. 908, fol. 4, case 12. – Reçu 500 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 25 mai 2005.

G. d'Huart.

(045495.3/207/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

T.M. FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 72.815.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Signature.

(046037.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

LANTHEX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 107.628.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 20 mai 2005

1) La démission de Maître Patricia Thill de son mandat d'administrateur est acceptée.

2) Maître Albert Wildgen est nommé comme nouvel administrateur en remplacement de Maître Patricia Thill pour une période expirant à la prochaine assemblée générale ordinaire.

Le conseil d'administration se compose dès lors des personnes suivantes:

- Maître Albert Wildgen, administrateur;

- Maître Pierre Metzler, administrateur;

- Maître François Brouxel, administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2005, réf. LSO-BE07273. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046228.3/280/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

SOCIETE DU PARKING DE LA PISCINE OLYMPIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 4A, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 87.933.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00485, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2005.

Signature.

(046038.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

TRITON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 29.714.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00488, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2005.

Signature.

(046040.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

LOCATION WERNER ESCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3898 Foetz, 28, rue du Brill.
R. C. Luxembourg B 97.132.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046042.3/507/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

FËLSBERG PROMOTIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4830 Rodange, 3, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 108.289.

STATUTS

L'an deux mille cinq, le treize mai.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

Ont comparu:

1) Monsieur Christian Schleich, administrateur de sociétés, né à Pétange, le 26 octobre 1960, demeurant à L-4879 Lamadelaine, 56, rue de la Montagne.

2) Monsieur Frédéric Reumont, ingénieur, né à B-Arlon, le 26 janvier 1978, demeurant à L-4953 Hautcharage, 58, Cité Bommelscheuer.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de FËLSBERG PROMOTIONS, S.à r.l.

Art. 2. Le siège social de la société est établi à Rodange. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du et des gérants.

Art. 3. La société a pour objet la promotion immobilière, comprenant l'achat, la vente, la mise en valeur et la location d'immeubles, ainsi que toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet ou qui peuvent en favoriser le développement et la réalisation.

Elle peut encore faire des emprunts, accorder des prêts et des crédits ainsi que concéder tous concours, avances, garanties ou cautionnements à des personnes physiques ou morales.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée, à partir de ce jour.

L'année sociale coïncide avec l'année civile, sauf pour le premier exercice.

Art. 5. Le capital social entièrement libéré est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), divisé en 100 parts sociales de 125,- EUR chacune.

Souscription du capital

Le capital social a été souscrit comme suit:

1) Monsieur Christian Schleich, préqualifié	76 parts
2) Monsieur Frédéric Reumont, préqualifié.....	24 parts
Total:	100 parts

La somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), se trouve à la disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 6. La société est gérée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, salariés ou gratuits sans limitation de durée. Les associés ainsi que le ou les gérants peuvent nommer d'un accord unanime un ou plusieurs mandataires spéciaux ou fondés de pouvoir.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles sont indivisibles à l'égard de la société. La cession de parts à des tierces personnes non associées nécessite l'accord unanime de tous les associés.

Art. 8. Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit requérir l'apposition des scellés, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration ou de sa gérance.

Art. 9. La dissolution de la société doit être décidée dans les formes et conditions de la loi. Après la dissolution, la liquidation en sera faite par le gérant ou par un liquidateur nommé par les associés.

Art. 10. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Les frais incombant à la société pour sa constitution sont estimés à mille vingt euros (1.020,- EUR).

Réunion des associés

Les associés ont pris à l'unanimité les décisions suivantes:

1. Est nommé gérant, Monsieur Christian Schleich, préqualifié.
2. La société est valablement engagée par la seule signature du gérant.
3. Le siège social de la société est fixé à L-4830 Rodange, 3, route de Longwy.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, Notaire, la présente minute. Signé: C. Schleich, F. Reumont, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 mai 2005, vol. 908, fol. 4, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 25 mai 2005.

G. d'Huart.

(045496.3/207/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

HAPPY DAY - CONVENTION ORGANIZATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 105.223.

L'an deux mille cinq, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HAPPY DAY - CONVENTION ORGANIZATION S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 105.223, constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, en date du 23 décembre 2004, publié au Mémorial C numéro 351 du 19 avril 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Pascale Bougard, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Evelyne Bey, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet:

- Organisation de congrès et conventions, de meetings, de séminaires et conférences de presse, manifestations techniques d'entreprises, inaugurations, cocktails et réceptions, événements et manifestations en tout genre, réceptions, défilés, promotion sur les lieux de vente et inaugurations de commerces.
- Conseil en marketing, commercial pour activité promotionnelle, publicitaire et de sponsoring.
- Service publicitaire dans la presse, la radio, la télévision et sur affiches.
- Activité de services d'aliments et de boissons, dans des débits publics, dans la restauration et service catering.
- Importation et commercialisation d'objets et articles cadeaux.

La société a encore pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

2. Modification du dernier alinéa de l'article sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.»

3. Nominations statutaires.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet:

- Organisation de congrès et conventions, de meetings, de séminaires et conférences de presse, manifestations techniques d'entreprises, inaugurations, cocktails et réceptions, événements et manifestations en tout genre, réceptions, défilés, promotion sur les lieux de vente et inaugurations de commerces.
- Conseil en marketing, commercial pour activité promotionnelle, publicitaire et de sponsoring.
- Service publicitaire dans la presse, la radio, la télévision et sur affiches.
- Activité de services d'aliments et de boissons, dans des débits publics, dans la restauration et service catering.
- Importation et commercialisation d'objets et articles cadeaux.

La société a encore pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le dernier alinéa de l'article sept des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 7. Dernier alinéa.** La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature obligatoire et incontournable de l'administrateur-délégué de la société ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Angelo De Bernardi comme administrateur de la société et de lui accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement de l'administrateur démissionnaire:

Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, né à San Dona' di Piave (Italie), le 20 avril 1972, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Son mandat se terminera avec celui des autres administrateurs en fonction lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2007.

Cinquième résolution

L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de déléguer les pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à Monsieur Jacopo Rossi, préqualifié.

Réunion du Conseil d'Administration

Les membres du conseil d'administration présents ou représentés, délibérant valablement, nomment Monsieur Jacopo Rossi, préqualifié, aux fonctions d'administrateur-délégué, avec pouvoir d'engager la société par sa signature individuelle.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: E. Bey, P. Bougard, J. Rossi, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mai 2005, vol. 531, fol. 81, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 juin 2005.

J. Seckler.

(045506.3/231/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2005.

GREEN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 41.363.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2005

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Madame Hedwig Verdoodt, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au Koekelberg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06844. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046071.3/657/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

VIRSISTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 69.539.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 avril 2004

L'Assemblée accepte la démission de ses fonctions d'administrateur de Monsieur Henri Grisius et ne procède pas à son remplacement.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur René Schlim, fondé de pouvoir principal, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée nomme aux fonctions de Commissaire aux comptes pour une période d'un an la société FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., en remplacement de Monsieur Aloyse Scherer. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06865. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046066.3/657/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

VIRSISTA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 69.539.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046064.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

DISTRIBUTRADE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 19.612.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2005

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Marc E. Marteyn, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au Dilbeek, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06826. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046074.3/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

HARCOS GESTION IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 29.327.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2005, réf. LSO-BE02246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(046092.3/4185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

GENERAL RE - REINSURANCE & INVESTMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 8, rue de la Grève.
R. C. Luxembourg B 49.812.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2005, réf. LSO-BE00932, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

Signature.

(046104.3/253/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ACUAZAHARA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 52.142.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mai 2004

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo Liotino, directeur, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Gilbert Divine, fondé de pouvoir, avec adresse professionnelle au 32, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Philippe Slendzak, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG) S.A., société, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06852. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046067.3/657/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ACUAZAHARA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 32, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 52.142.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 mai 2005, réf. LSO-BE06855, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(046063.3/657/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

MONT BLANC MULTI-STRATEGY FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 28, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 92.893.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2005, réf. LSO-BE07881, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Agent Domiciliataire

Signatures

(046109.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

LA NORMA UBIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7619 Larochette, 10-12, rue de Medernach.
R. C. Luxembourg B 29.492.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2005, réf. LSO-BE06694, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour la société

SuxesKey S.A.

Le domiciliataire

R. Gokke

(046135.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ABS PARKHAUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 41.381.

Le bilan au 30 avril 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(046107.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

ABS PARKHAUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 41.381.

Le bilan au 30 avril 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00664, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(046112.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

EUROSTAIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 66.627.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00665, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(046110.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

EUROSTAIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 66.627.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(046113.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

EUROSTAIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 66.627.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 3 juin 2005.

FIDUCIAIRE VIC COLLE & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

(046115.3/612/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

FERAS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 33.007.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 janvier 1990, acte publié au Mémorial C n° 294 du 24 août 1990. Le capital a été converti en euros en date du 29 novembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FERAS A.G.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(046144.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

FERAS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 33.007.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 janvier 1990, acte publié au Mémorial C n° 294 du 24 août 1990. Le capital a été converti en euros en date du 29 novembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00614, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FERAS A.G.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(046146.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

FERAS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 33.007.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 janvier 1990, acte publié au Mémorial C n° 294 du 24 août 1990. Le capital a été converti en euros en date du 29 novembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FERAS A.G.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(046151.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

FERAS A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 33.007.

Constituée par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 22 janvier 1990, acte publié au Mémorial C n° 294 du 24 août 1990. Le capital a été converti en euros en date du 29 novembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2005, réf. LSO-BF00617, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FERAS A.G.

MeesPierson INTERTRUST FINANCIAL ENGINEERING S.A.

Signature

(046155.3/528/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2005.
